

LETTRE

DE J. PETION,

A SES COMMETTANS;

SUR LES

CIRCONSTANCES ACTUELLES.

S'IL est un moment où je doive rendre compte de ma conduite, c'est celui-ci : je le fais, pénétré de douleur & d'indignation. Qui m'eût dit

qu'un jour la pureté de mes intentions, la droiture de mon ame, puſſent ſouffrir la plus legere atteinte, puſſent être ſuſpectées ! Vous connoiſſez cette ame toute entiere ; vous ſavez ſi elle eſt capable de méchanceté & de fourberie : toutes les actions de ma vie ſe ſont paſſées ſous vos yeux : vous ſavez ſi je ſuis bon fils, bon époux, bon pere, bon citoyen. Eh bien ! je ſuis ſur le point de perdre en un inſtant ce qui m'eſt plus précieux que la vie. Des calomnies atroces s'attachent à moi ; des hommes artificieux & pervers veulent envelopper ma conduite de nuages : grand Dieu ! de quel air impur je ſuis environné ! que ne ſuis-je reſté enſeveli dans une heureuſe obſcurité, moi qui aime par-deſſus tout la vie ſimple & tranquille. Le malheur m'a jetté ſur un théâtre battu ſans ceſſe par les tempêtes ; & j'ai eu le malheur plus grand encore de m'y montrer. Certes, je n'ai pas à rougir du rôle que j'ai joué. Jamais mes levres ne ſe ſont ſouillées par le menſonge ; jamais je n'ai prononcé un mot que ma conſcience ait démenti ; jamais je n'ai été ni l'agent ni l'inſtrument d'une baſſe intrigue. J'ai toujours parlé en homme de bien. Je défie un mortel ſur la terre, je défie ceux de mes collégues, avec leſquels j'ai été le plus lié, de trouver une ſeule tache dans ma conduite publique. C'eſt dans l'intimité de la confiance, qu'on ſe communique librement ſes idées, ſes projets : eh bien ! je le dis avec l'orgueil d'un honnête homme, je n'ai pas dit un mot tout bas dont je ne puiſſe m'honorer tout haut. Juſqu'à ce jour j'ai eu l'eſtime de ceux dont je n'ai pas eu l'amitié. Mes opinions ont rencontré des contradicteurs ; mais il n'eſt venu dans la penſée de perſonne qu'elles ne par-

tiſſent pas d'un cœur pur. Voilà que tout-à coup, dans un moment de criſe, on croit qu'il importe de me perdre ; & je ſuis un factieux, un conſpirateur, un homme vendu aux Puiſſances étranres ! O vous ! qui les premiers avez ſemé ces bruits infâmes, les croyez-vous ? Non : vous êtes des lâches qui ſacrifiez tout à votre ambition, & qui voulez des victimes ; je le ſerai, mais vous ne ferez pas fléchir mon ame idépendante ; elle s'irritera ; elle s'élévera au milieu des dangers. Citez un fait, un acte de ma part, qui ſoit, je ne dis pas criminel, mais qui bleſſe la délicateſſe : citez, vous dis je, je vous en porte le défi formel. Cependant un traître doit être démaſqué : l'intérêt public l'exige. Et vous, hommes foibles & crédules, qui répétez avec tant de légéreté & dans l'ombre du myſtere ces criminelles impoſtures, vous devenez, ſans le ſavoir, les complices des hommes les plus mépriſables pour flétrir la réputation d'un homme de bien.

Je n'ai pas beſoin, je penſe, de juſtifier l'opinion que j'ai manifeſtée dans l'affaire du Roi. Je la crois bonne ; je l'ai puiſée dans ma conſcience : le décret eſt rendu : je me ſoumets. C'eſt-là cependant une des cauſes les plus actives des perſécutions que j'éprouve.

Cette affa re nationale a excité un vif intérêt. Diſcutée dans tous les clubs, l'objet de tous les entretiens, les eſprits ſe ſont échauffés, le peuple y a pris part : il s'eſt aſſemblé dans les rues, dans les places publiques, & l'opinion la plus générale étoit oppoſée à celle des comités réunis. La déciſion a été attendue avec impatience & comme un grand événement, elle

a été contraire à cette opinion, des murmures ſe ſont élevés : l'indignation a fait entendre ſes cris ; des mouvemens ſe ſont fait ſentir, on a déployé un grand appareil militaire ; cette force armée n'a fait qu'irriter davantage les eſprits & qu'exalter les têtes.

Cette grande fermentation avoit une cauſe fort ſimple. Elle étoit dans la nature même de l'objet. Dans toute les diſcuſſions d'une haute importance, le peuple ne reſte pas indifférent ; il s'aſſemble où il ſe rencontre, il ſe parle, il épanche ſon ame ; il s'échauffe, il manifeſte ſon vœu ; j'ajoute que rarement il ſe trompe. Combien de fois ces exemples ont frappé nos yeux ! combien de fois le peuple n'a-t-il pas environné le lieu de nos ſéances, a-t-il jamais exiſté une circonſtance plus capable d'enflammer ſon zele & de lui faire déployer toute ſon énergie.

Mais il faut chercher des cauſes ſurnaturelles, & ſurtout coupables. On a prétendu que beaucoup d'étrangers étoient répandus dans le peuple pour l'égarer. Qu'il y avoit eu des diſtributions d'argent. Je ne nie pas des faits que je ne connois pas. Je voudrois cependant en être convaincu ; & jusques-là je croirai qu'il y a beaucoup d'exagération mêlée à un peu de vérité.

Ce n'eſt pas tout, il faut trouver de principaux agens, qui dirigent les mouvemens de ces maſſes d'hommes dans le ſens qui convient à leurs intérêts. Or, des intriguans qui s'entendent fort bien en calomnies, ont trouvé qu'il étoit utile à leurs deſſeins, de me déſigner comme un de ces agens. Je déclare que cette inculpation eſt une

atrocité ; que perſonnne n'eſt plus étranger que moi à l'art de faire mouvoir le peuple, que je ne connois aucun de ces chefs de bandis, qui, ayant de l'empire ſur lui, ſonnent l'alarme dans les moments convenus, & donnent les ſignaux de raliment : qu'il ne m'eſt jamais venu dans la penſée de produire une agitation factice, d'occaſionner un ſoulevement.

Il eſt des inſurrections que je ſuis loin de condamner ; il en eſt qui ſont utiles au ſalut public, & où le peuple ſe montre dans toute ſa majeſté. Mais l'énergie du calme eſt celle qui plaît à mon caractere, celle qui me paroît vraiment impoſante : j'abhore les excès. Le tumulte & le déſordre deshonorent le peuple, & annoncent qu'il eſt peu fait pour la liberté.

Loin de moi toute idée de deſirer, de vouloir des agitations d'un genre vil & mépriſable. Je dirai, puiſque l'occaſion s'en préſente, qu'une ſeule fois dans cette affaire, un rapport s'eſt établi entre les citoyens réunis le 15 de ce mois au Champ-de-Mars, & moi. Ces citoyens avoient dreſſé une pétition pour l'Aſſemblée nationale ; des commiſſaires en étoient porteurs ; ils étoient chargés de parler à ceux qui s'étoient élevés contre le projet des comités, à MM. Grégoire, Robeſpierre, Prieur & moi, pour être leurs organes auprès de l'Aſſemblée, & négocier leur entrée à la barre. M. Robeſpierre & moi ſortîmes de la ſalle pour écouter ces commiſſaires, & nous leur dîmes que cette pétition étoit inutile, que le décret venoit d'être porté à l'inſtant. Ils nous demanderent un mot pour conſtater qu'ils avoient

rempli leur miſſion ; nous écrivîmes une lettre qui reſpire l'amour de l'ordre, de la paix, & qui, je le crois, a pu empêcher des malheurs. Voilà la ſeule communication que j'ai eue avec le peuple, & je puis dire avec confiance qu'elle a été digne de lui & de moi.

Le décret a donné lieu à un autre événement très-important en lui-même, & par les ſuites qu'il peut avoir. L'évaſion du Roi, toutes les circonſtances qui la précedent & l'accompagnent, avoient occaſionné des diſcuſſions très-vives dans la ſociété des amis de la conſtitution. Le ſentiment général, je dirai preſqu'unanime, étoit contre les propoſitions des comités. L'adoption de ces meſures par l'Aſſemblée a enflammé les eſprits, les a portés au plus haut dégré d'efferveſcence. On a cru appercevoir une derniere reſſource dans le ſilence du décret ſur la perſonne de Louis XVI. La motion a été faite d'interroger le vœu des 83 départemens, pour ſavoir s'il ſeroit conſervé ſur le trône. Des diſcours véhémens ont été prononcés, & la pétition a été arrêté. Au moment même, des citoyens que l'inquiétude, le zèle & l'urgence du moment avoient réunis dans pluſieurs lieux publics, ſont entrés dans la ſalle & ont exprimé les mêmes intentions. Il a été décidé que le lendemain on ſe rendroit au Champ-de-Mars pour ſouſcrire la pétition. Elle a été dreſſée & elle termine dans une forme qui n'eſt pas celle qui convient à un acte de cette eſpece. Les citoyens déclarent qu'il ne reconnoîtront Louis XVI pour Roi que lorſqu'il ſera avoué par les 82 autres départemens. C'eſt, il faut en convenir, une irrégularité choquante. L'Aſſemblée, par un

décret poſtérieur, ayant dit que la charte conſtitutionnelle ſeroit préſentée à Louis XVI, la loi ayant parlé d'une maniere expreſſe, la ſociété des amis de la conſtitution s'eſt empreſſée de reconnoître que ſa pétition, fondée ſur le ſilence de la loi, n'avoit plus d'objet, & elle en a empêché la circulation.

Des membres de cette ſociété, membres auſſi de l'Aſſemblée nationale, ſe ſont retirés & ont opéré une ſciſſion. Ils ſe plaignent de ce que depuis quelque temps des hommes très-ſuſpects ſe ſont introduits dans la ſociété des amis de la conſtitution; que cette ſociété s'écarte du but utile de ſon inſtitution; que loin de ſe montrer protectrice des lois, elle les attaque & les détruit; que les députés de l'Aſſemblée nationale ont été outragés de la maniere la plus odieuſe; qu'il ne regne plus aucune liberté dans la manifeſtation des opinions; que l'on qualifie de lâches & de traîtres ceux qui s'oppoſent à la volonté dominante; que pluſieurs fois on a entendu dire qu'il falloit faire juſtice des coquins qui trahiſſoient l'intérèt de leur patrie; que la pétition eſt le comble de tous ces déreglemens; qu'elle tend à ſoulever le peuple & à le mettre dans un état de guerre civile.

Certes, il eſt poſſible, & je n'en doute pas, qu'il ſe ſoit gliſſé dans la ſociété des membres indignes d'y être. J'avoue que les diſcuſſions n'y ſont pas aſſez calmes, les opinions aſſez libres. L'effervefcence des imaginations porte quelques fois au delà des bornes. Je crois que des membres de l'Aſſemblée nationale ont été en but à

des propos indécens, & qu'ils ont de juſtes motifs de plainte. Si des diſcours exagérés obtiennent des applaudiſſemens, la raiſon ſe fait auſſi entendre avec ſuccès. La pétition n'eſt pas criminelle dans l'intention qui l'a dictée ; c'eſt un acte individuel & non collectif ; chaque membre eſt libre de ſouſcrire ou de ne pas ſouſcrire, & enfin elle n'exiſte plus.

D'ailleurs, faut-il abandonner ſes freres, parce qu'ils ſont égarés ? Faut-il détruire une ſociété, parce qu'elle a des vices ? Et quelle ſociété ! celle qui a rendu les plus grands ſervices à la choſe pubique, qui a maintenu la conſtitution contre tous les efforts de ſes ennemis ; qui a propagé l'eſprit de lumiere & de patriotiſme d'une extrémité à l'autre de l'empire, & qui, par ſes nombreuſes affiliations, embraſſe toutes les ſociétés du royaume dont elle forme le centre.

J'ai cru appercevoir que cette diviſion étoit le fruit d'une intrigue. Des hommes, qui portent par-tout l'eſprit de domination, gouvernoient depuis long-temps la ſociété des amis de la conſtitution. On s'eſt laſſé de leur joug ; ils ont perdu peu-à-peu leur influence ; ils ont eſſuyé des contradictions : auſſi-tôt qu'ils n'ont plus été les maîtres, ils ſe ſont retirés, &, je n'en doute pas, avec l'ardent deſir de s'en venger. L'occaſion s'eſt préſentée : ils l'ont ſaiſie ; ils ont entraîné dans leur parti beaucoup de membres honnêtes, qui, par des motifs divers, ſe ſentoient de l'éloignement pour cette ſociété. Ils ont voulu jetter ailleurs les fondemens de leur puiſſance ; ils ont créé une ſociété nouvelle ſous le même titre, ou pour mieux dire, ils ont, par fiction, tranſporté l'an-

cienne dans un nouveau local ; & pour l'environner de sa splendeur passée & de toute sa force, ils ont écrit aux sociétés répandues dans les départemens, que là où ils étoient, là étoit le berceau de la société premiere ; qu'il falloit se rallier autour d'elle, & y rattacher tous les liens de la fraternité : par-là, ils se sont flattés d'influencer ces diverses sociétés, de dominer l'opinion publique & de la diriger vers leur sistême.

J'ai cru appercevoir que ce déchirement, au milieu des mouvemens convulsifs qui nous agitent, pouvoit rendre la secousse plus violente & la crise plus forte ; que si la société ancienne ne souffroit pas patiemment cet outrage & disputoit ses dépouilles, deux sociétés rivales & ennemies entroient dès-lors en guerre ; que l'une cherchant à conserver ses sociétés affiliées, & l'autre voulant s'en emparer, chacune publieroit des manifestes ; que dans le même département, des sociétés pourroient se déclarer pour la premiere, tandis que d'autres se rangeroient du parti de la seconde ; que des principes des partis divers s'établiroient, & qu'il étoit impossible de prévoir jusqu'où cette scission funeste pourroit conduire dans ces tems d'orage & de trouble.

J'ai cru appercevoir, dans ce déchirement, la destruction prochaine des Sociétés des Amis de la constitution.

Je n'ai pas vu d'ailleurs avec indifférence un abandon aussi brusque & aussi peu généreux. Je ne sais quel sentiment nous porte naturellement vers les hommes foibles qui éprouvent un malheur ou une injustice : je me suis senti plus at-

taché que jamais au premier aſyle de la ſociété, à cet aſyle ſacré, où la liberté avoit fait ſi ſouvent entendre ſes mâles accens, & qu'on avoit tant de fois promis de ne jamais abandonner.

Il y a peut-être eu quelque courage à moi d'embraſſer ce parti. Je n'étois pas à cette époque un des membres les plus fervens de la Société; j'y faiſois des apparitions rares : je connoiſſois peu ceux qui la compoſent; je n'avois pas dès-lors cette affection forte & intime qui me rendit la ſéparation ſi douloureuſe.

Je ne me ſuis pas diſſimulé qu'il me ſeroit difficile d'avoir raiſon, lorſque preſque tous mes collégues ſuivoient une marche contraire.

Je ne me ſuis pas diſſimulé que mes intentions pourroient être ſuſpectées, & que j'accumulerois ſur moi de nouvelles calomnies.

Je ne me ſuis pas diſſimulé que dans la lutte des deux ſociétés, l'ancienne finiroit par ſuccomber ; que ſa chûte même pouvoit être très-prochaine, & qu'une eſpece de honte s'attachoit à toute défaite, tandis que le ſuccès juſtifioit tout.

J'ai fait toutes ces reflexions, mais j'ai entendu au fond de mon cœur une voix qui me crioit: là eſt la juſtice, là eſt ton devoir; & je n'ai point balancé pour lui obéir ; elle a pu m'égarer, mais j'ai été & je ſerai toujours fidele à ce guide.

Je vais vous dire maintenant ce qui m'épouvante, ce qui me fait trembler pour la choſe publique. Je parle ici avec la liberté & la franchiſe qui conviennent à mon caractere. La réunion la plus étonnante vient de s'opérer au ſein

de l'Aſſemblée ; j'en ſuis témoin , & j'y crois à peine. Des hommes, que l'anthipathie le plus fortement prononcée éloignoit les uns des autres, ſe sont rapprochées tout à-coup ; ils ſe déteſtent, ils ſe mépriſent; mille fois je les ai entendu s'attaquer avec l'acharnement le plus cruel, ſe faire les reproches les plus amers, ſe permettre les inculpations les plus outrageantes; & ils agiſſent de concert ! Peut-il exiſter de liaiſon vraie ſans eſtime? auroient-ils dépoſé en un instant toutes leurs haines? ſeroit ce le deſir de ſauver l'Etat qui les auroit réunis? Que ne puis-je le penſer ! mais je me livre malgré moi aux plus triſtes préſages. Je ne vous parle pas du moment où nous ſommes: il eſt affreux ; il me fait verser de larmes de ſang; l'image de la force ſe préſente par-tout aux regards du citoyen tremblant & effrayé ; je vois les vengeances & les perſécutions particulières s'approcher Si cet orage n'étoit que paſſager, il faudroit avoir la force d'en ſupporter les ravages ; mais quel avenir il me ſemble nous prédire ! je crois voir nos travaux achevés , la charte conſtitutionnelle dreſſée , préſentée à Louis XVI : Louis XVI propoſer des modifications , des réformes, déclarer qu'à ces conditions il accepte ; des troupes étrangères placées de concert ſur nos frontières, pour en impoſer ; de prétendus amis de l'ordre & du bonheur public s'élever du sein de l'Aſſemblée , expoſer avec chaleur les dangers qui nous menacent, repréſenter que ſi les conditions exigées apportent quelques changemens à la conſtitution le fond n'en eſt point altéré; qu'elle n'en reſtera pas moins la plus belle coſtitution de l'Univers ; que lorſque nous avons commencé , nous ne devions pas eſpérer aller auſſi loin dans la car-

riere politique ; qu'il eſt ſage de faire de légers ſacrifices pour obtenir une paix ſolide & durable ; que les mécontens qui ont eſſuyé des pertes de toute eſpece, ſatisfaits des plus foibles reſtitutions, renonceront à leurs projets de vengeance, & qu'enfin tous les citoyens ne formant plus qu'un peuple de freres, la Nation ne ſera plus agitée par de longues & douloureuſes convulſions ; les jadis nobles & les prêtres approuver la tranſaction ; les hommes foibles y conſentir ; les chefs & les orateurs en ſoutenir les avantages ; quelques vrais amis de la liberté, quelques hommes jaloux de la gloire & du bonheur de la nation, qu'on traitera de factieux, s'y oppoſer, & la grande majorité de l'Aſſemblée conſacrer par un décret cette tranſaction honteuſe. Où nous conduiront ces premiers pas rétrogrades ? Je ne ſais, mais j'en frémis : faſſe le ciel que je me trompe dans mes triſtes conjectures !

L'ame bouleverſée par ces penſées déchirantes, ne ſachant plus quels ſervices il eſt en mon pouvoir de rendre à la choſe publique, je vous l'avouerai, Meſſieurs, j'ai été ſur le point de quitter le poſte où votre confiance m'a placé. Des amis, dans le ſein deſquels j'ai dépoſé mes peines & mes alarmes, m'ont détourné de ce deſſein, & j'ai ſuivi leurs conſeils.

O ma patrie ! ſois ſauvée, conſerve ta liberté & je rendrai en paix mon dernier ſoupir.

Signé, PETION.

Paris, le 18 juillet 1791.

A M. PETION,

DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE;

ILLUSTRE FRERE, IMMORTEL AMI;

Les Amis de la Constitution qui composent la Société patriotique de Caen, n'ont pu entendre, sans la plus vive admiration, sans la plus profonde sensibilité, sans la plus entiere adhésion à vos principes, la lecture que je leur ai faite de votre mémoire. Ils en ont ordonné la réimpression, pour en répandre, avec abondance, les exemplaires parmi les patriotes du Calvados. Ils m'ont chargé de vous exprimer leurs sentimens, & c'est un bienfait pour mon cœur. Je les ai tous vus saisis & attendris. Ils vous ont proclamé l'un des plus grands & des plus purs citoyens de l'empire. Vous n'étiez pas là pour jouir de ces suffrages unanimes, prononcés par la voix de la justice, de la reconnoissance & de la liberté. J'y étois, je jouissois pour la patrie & pour vous. C'a été un des plus doux momens de ma vie.

Je ſuis, au nom de la fraternité univerſelle & du vrai patriotiſme qui animent la nombreuſe Société des freres & patriotes de Caen,

Homme ſincere, grand Citoyen,

Votre très-fidele & très-dévoué frere & ami
† Claude FAUCHET, Évêque du Calvados.

Réimprimé par ordre & aux frais de la Société des Amis de la Conſtitution, à Caen.

A CAEN, de l'Imprimerie de P. CHALOPIN, Imprim. & Membre de ladite Société.